

ASSOCIATION

Continuer de rendre accessible la lecture pendant le confinement

La bibliothèque sonore de Calais est la seule du département du Pas-de-Calais. Malgré le confinement, ses bénévoles continuent de rendre accessible la lecture à ses audio-lecteurs.

ECLAIRAGE

• **L'association des Donneurs de Voix (ADV)** a été créée en 1972. Elle a pour vocation de rendre accessible la lecture à toutes personnes dans l'incapacité de lire.

• **La bibliothèque sonore de Calais** est la seule du département du Pas-de-Calais. Elle assure un service de lecture auditive totalement gratuit.

• **Même pendant le confinement**, elle a su s'adapter pour continuer de fournir à ses audio-lecteurs de quoi lire.

Dans un petit local rue de Vic, des milliers de livres attendent sur des étagères de se raconter. Des classiques scolaires aux essais philosophiques, tous les genres littéraires sont présents. À deux pas de la médiathèque municipale Louis Aragon et ses 180 000 documents, la bibliothèque sonore et ses 6 300 livres audio. Pas de concurrence car les deux établissements ne prêtent pas au même public.

ACCÉDER À LA LECTURE

La bibliothèque sonore est gérée par l'Association des Donneurs de Voix et a pour vocation d'aider les personnes qui sont dans l'incapacité de lire d'accéder à la lecture. Pour cela, elle leur permet d'emprunter gratuitement des livres audio enregistrés par des bénévoles (voir encadré) sur des CD ou sous format numérique. Même si les permanences, chaque 3ème samedi de chaque mois, ont dû s'annuler pendant le confinement, il était possible de lire. Les audio-lecteurs pouvaient réserver en ligne et les bénévoles leur envoyaient la narration par voie postale ou via WeTransfer. Ils leur prêtaient même « Victor », un audio-lecteur, mis à disposition gratuitement.

L'AUDIO-LECTURE RÉDUIT LE HANDICAP

Parmi les audio-lecteurs de Calais et du Calaisis, une centaine d'adultes... et près de 300 enfants. Car si les bibliothèques sonores s'adressaient de base aux personnes avec des déficiences visuelles, elles se tournent notamment vers les personnes avec des troubles dys qui ont des difficultés avec la lecture. « Avec la lecture au-



Michel Loget, secrétaire, et André Marcq, président, sont deux des bénévoles de l'Association des Donneurs de Voix de Calais qui gère la bibliothèque sonore.

6 300

C'est le nombre de livres que compte la bibliothèque sonore de Calais. Il s'agit de la seule bibliothèque sonore du Pas-de-Calais. Au total l'association compte 350 000 livres enregistrés

dio, on peut réduire le handicap de près de 50 %», explique André. L'association est dorénavant en partenariat avec l'Éducation nationale. Ils envoient alors aux élèves les livres étudiés en classe ou sur les conseils des professeurs. « Dans les audio-livres scolaires, il y a une dimension pédagogique. Le lecteur s'arrête parfois pour apporter des explications ou même pour poser des questions de compréhension. Comme dans les éditions scolaires écrites », précise André. ■ LP.

LES SEPT BÉNÉVOLES DONNEURS DE VOIX DE CALAIS

La bibliothèque sonore de Calais est la seule du département du Pas-de-Calais. Elle existe depuis 1974. Ses audio-lecteurs dépassent donc le territoire de Calais et du Calaisis. Si à l'échelle nationale, l'association des Donneurs de Voix (association loi 1901) compte 4 600 bénévoles, à Calais ils ne sont qu'une poignée. L'antenne locale dénombre sept bénévoles « donneurs de voix » qui enregistrent les livres audio. Sans eux, pas de bibliothèque sonore. Pour enregistrer un livre il faut disposer d'un bon matériel, mais surtout d'une faculté à lire particulière. Il faut compter des dizaines d'heures pour une heure de lecture. « Les donneurs de voix lisent pendant quelques minutes, puis doivent reposer leur voix. C'est très long », explique André Marcq, le président de l'association calaisienne.

Pour s'inscrire à la bibliothèque sonore, il suffit de remplir le bulletin en ligne. Il est également demandé de joindre un certificat médical ou une notification de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées). « Les orthophonistes nous envoient aussi des enfants parfois »,



précise André. Reconnue d'utilité publique, l'association nationale a son siège à Lyon. elle vit principalement de dons et de legs et de subventions locales. ■